



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

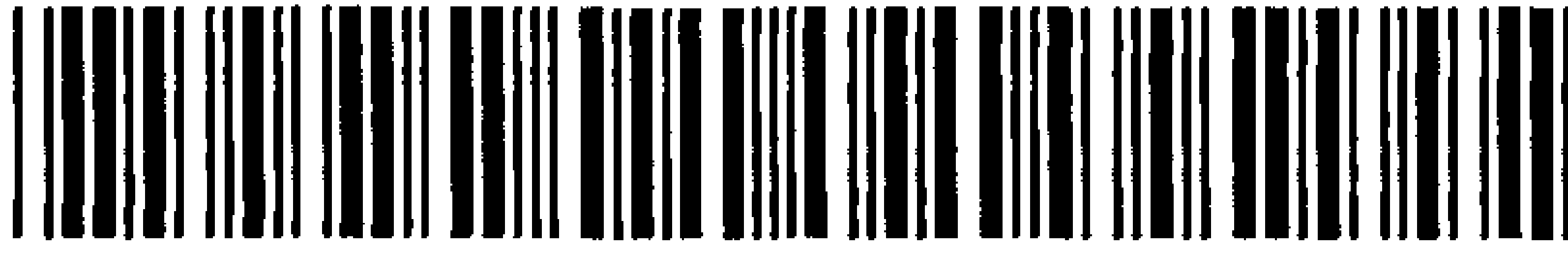
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 18368

Numéro SIREN : 790 194 856

Nom ou dénomination : STUDIA CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2017 sous le numéro de dépôt 46198



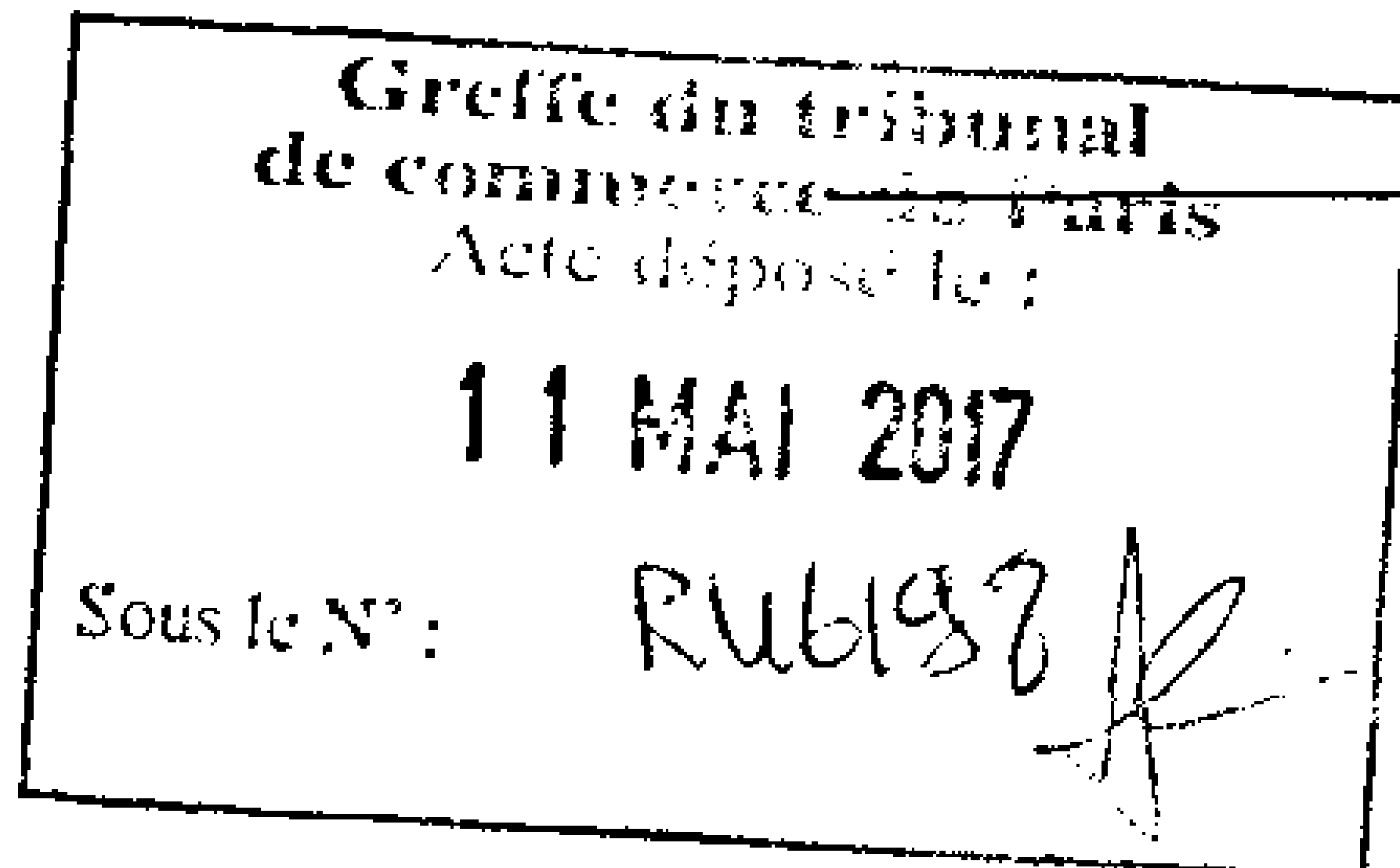
1704626101

DATE DEPOT :	2017-05-11
NUMERO DE DEPOT :	2017R046198
N° GESTION :	2014B18368
N° SIREN :	790194856
DENOMINATION :	STUDIA CONSEIL
ADRESSE :	45 rue de Courcelles 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2017/03/27
TYPE D'ACTE :	DECISION DU PRESIDENT
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

RUB 17368

STUDIA CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 011 896 euros
Siège social : 45, rue de Courcelles
75 008 PARIS
790 194 856 RCS PARIS

DP 27/03/17 EL



DECISION DU PRESIDENT

DU 27 MARS 2017

Le 27 Mars 2017, à 10 heures, Parc Sainte Victoire, le Canet, 13 590 MEYREUIL,

Le Président, la société GENVALUE, société par actions simplifiée au capital de 855 000 euros, dont le siège social est situé 45, rue de Courcelles, 75 008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 481 889 327, représentée par la société LONGSEN, directeur général, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- -décision suite à démission du directeur général de la société
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION

Le président prend acte de la démission par courrier remis en main propre du 28 février 2017 de Monsieur Pascal CORROTTI, directeur général.

Cette démission prend effet à compter du 28 février 2017.

La président décide, conformément à l'article 25 des statuts, de ne pas nommer de nouveau directeur général.

DEUXIEME DECISION

Le président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui a été prévu ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

Le Président
Société GENVALUE